



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GRUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG)
DIXIEME RÉUNION DU SOUS-GROUPE DE MÉTÉOROLOGIE (MET/SG/10)
(Dakar, Sénégal, 29 juin-01 juillet 2011)

Point 3 de l'ordre du jour: le Système Mondial de Prévisions de Zone (WAFS) dans la région AFI

ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU WAFS EN RÉGION AFI

(Présenté par le secrétariat)

RÉSUMÉ

Cette note présente l'état de mise en œuvre du WAFS dans la région AFI, en particulier le Système de Diffusion par Satellite (SADIS) fourni par le Royaume-Uni comme partie intégrante du Service Fixe Aéronautique (AFS) de l'OACI. Il décrit l'action de suivi requise en réponse aux conclusions formulées au cours des réunions SADISOPSG/16 et WAFSOPSG/06.

Références: Rapports du WAFSOPSG/06 et du SADISOPSG/16

1. Introduction

1.1 Il est rappelé que le Système de Diffusion par Satellite d'Informations relatives à la Navigation Aérienne (SADIS) fourni par le Royaume-Uni, comme partie intégrante de l'OACI est entièrement opérationnel et que les diffusions du SADIS couvrent la région AFI à l'exception des îles du Cap-Vert.

1.2 Le SADIS offre aux utilisateurs, à moindre coût et avec des prévisions WAFS de très haute qualité en format numérique standard et des renseignements OPMET tels que le METAR, la TAF, le SIGMET et les avis de cendres volcaniques/cyclone tropical utilisés par les opérateurs, les membres d'équipage et autres usagers du secteur aéronautique.

1.2 Cette note examinera les nouveaux développements contenus dans les rapports des réunions SADISOPSG/16 et WAFSOPSG/06.

2. Discussions

2.1 Examen du rapport de la réunion WAFSOPSG/6

2.1.1 Le Sous-groupe est informé que la réunion WAFSOPSG/6 qui s'est tenue au Bureau de l'OACI de Dakar du 22 au 25 mars 2011 avait abordé les questions relatives au WIFS (service de fichiers Internet du WAFS) basé sur l'Internet, le protocole de transfert de fichier (FTP) du système de diffusion par satellite d'informations relatives à la navigation aérienne (SADIS) et les mécanismes de fourniture de données SADIS FTP WAFS protégées. À cet égard, les participants à la réunion MET/SG sont informés de la cessation de la diffusion par satellite du système de communications internationales par satellite (ISCS) en juin 2012 par l'Etat Fournisseur et du fonctionnement de son service de remplacement (WIFS). L'accent sera porté l'année prochaine sur la transition des utilisateurs de l'ISCS du service par satellite vers le nouveau service par Internet.

2.1.2 Le groupe est également informé que l'État fournisseur du SADIS continuera à fournir des données WAFS par diffusion satellitaire sur SADIS 2G jusqu'en 2015 au moins, de même qu'il continuera à fournir le service SADIS FTP jusqu'en novembre 2011 après l'avoir conduit en parallèle avec son service de remplacement

-Secure SADIS FTP- pour une durée minimale d'un an. Le Service Secure SADIS FTP ne prévoit pour l'instant de date de cessation.

2.1.3 Concernant le Remplacement prévu des transmissions WAFS par satellite (SADIS et ISCS) par les services publics basés sur Internet (SADIS FTP/Secure SADIS FTP et WIFS), le sous-groupe est informé qu'avant qu'un utilisateur ne puisse obtenir l'accès à la diffusion satellite du WAFS concerné, chaque État contractant devrait faire une notification à l'OACI et à l'État fournisseur de la diffusion par satellite concernée au sujet des utilisateurs de cet État à qui il avait autorisé l'accès à la diffusion par satellite. À cet égard, il est noté qu'à l'heure actuelle l'État fournisseur du SADIS et l'État fournisseur de l'ISCS avaient entrepris d'autoriser l'accès aux utilisateurs aux services Internet suivant le même procédé qu'un utilisateur potentiel qui aurait souhaité accéder à la diffusion par satellite – c.-à-d. l'État contractant déterminerait, sur la base du conseil de l'administration météorologique, lesquels des utilisateurs devraient être autorisés à y accéder.

2.1.4 Le sous-groupe est informé que l'IFALPA estime que l'élimination des fronts de surface, des zones de convergence et des nuages autres que les CB des prévisions TEMSI des niveaux moyens et supérieurs dans le cadre de l'amendement 74 à l'annexe 3, a été préjudiciable à la sécurité et à la connaissance de la situation de l'exploitation des vols. Par conséquent, l'IFALPA a estimé qu'il était nécessaire de présenter les fronts de surface, les zones de convergence et les nuages autres que les CB sur les prévisions TEMSI des niveaux moyens et supérieurs sous forme de graphique et de la mettre à la disposition des équipages de vol. Le WAFSOPSG a estimé qu'avant de rétablir les fronts de surface sur les prévisions TEMSI, l'harmonisation entre les deux WAFS, l'impact sur les travaux des WAFS et les coûts associés et l'adéquation avec le plan à long terme du WAFS devraient être évalués.

2.2 Examen du rapport de réunion du SADISOPSG/16

2.2.1 Le Sous-groupe est ensuite informé que la seizième réunion du Groupe d'Exploitation du SADIS (SADISOPSG/16) tenue au Bureau de l'OACI à Paris du 23 au 25 mai 2011, a examiné un certain nombre de questions incluant les Tableaux d'Évaluation Stratégique, contenant un aperçu des OPMET prévus et des volumes de données du Service d'Information Aéronautique (AIS) pour les cinq prochaines années, ont été préparés depuis le début du SADISOPSG, en réponse au projet de décision du SADISOPSG/3 qui a été approuvée par la suite par tous les Groupes Régionaux de Planification et de Mise en œuvre (PIRG) incluant le Groupe Régional AFI (Afrique-océan Indien) de Planification et de Mise en œuvre (APIRG). Il était prévu que les tableaux soient élaborés annuellement par les sous-groupes MET des PIRG pour s'assurer que le SADISOPSG continue à répondre, en temps opportun, à tout nouveau besoin pouvant apparaître dans les différentes régions. Dans la pratique, peu d'intrants avaient été reçus au cours des années des groupes MET sous-régionaux et la mise à jour annuelle est devenue un exercice de routine, fondée exclusivement sur les intrants de l'État fournisseur du SADIS. Par conséquent, le Sous-groupe est informé qu'il était temps de dissoudre l'Équipe d'Évaluation Stratégique du SADISOPSG et de simplifier le processus d'établissement des perspectives des prochains volumes de données OPMET et AIS sur le SADIS. Dans ce contexte, le Sous-groupe peut convenir de formuler la décision suivante:

Décision 10/xx : Retrait des Tableaux d'Évaluation Stratégique du SADISOPSG

Il est décidé que, les OPMET (y compris les prévisions du Système Mondial de Prévisions de Zone (WAFS)) et les volumes de données AIS diffusés, et prévus d'être diffusés au cours des 5 prochaines années, à travers le SADIS, ne soient plus diffusés comme tableaux d'évaluation stratégique de la région AFI.

2.2.2 Les participants à la réunion sont également informés que le Service SADIS FTP Sécurisé (officiellement amélioration du SADIS FTP "Phase 2") a été mis en œuvre en novembre 2010. Les participants à la réunion peuvent noter que le projet a fourni le nouveau service dans les délais et dans les limites du budget et respecté les exigences du Doc 9855 de l'OACI - *Lignes directrices sur l'utilisation d'Internet dans des applications aéronautiques*. À cet effet, le Sous-groupe exhorte les utilisateurs qui ne l'ont pas encore fait d'essayer d'obtenir des identifiants de connexion du Service SADIS FTP Sécurisé auprès du Fournisseur du SADIS.

2.2.3 Le Sous-groupe est en outre informé que les données de prévisions en altitude en GRIB2 du WAFS de Londres ont été mises à disposition sur SADIS FTP, le 2 mars 2010. Les données de prévisions en altitude en GRIB2 furent également disponibles via le Service SADIS FTP Sécurisé dès sa mise en œuvre (17 novembre

2010). Le GRIB2 du WAFS pour l'Aviation a été mis à disposition sur le service SADIS 2G à partir du 18 novembre 2010 (à l'exclusion de la fourniture de données relatives au CB, au givrage et à la turbulence, bien que ces paramètres soient disponibles via SADIS FTP et le Service SADIS FTP Sécurisé à des fins d'essai et d'évaluation uniquement).

2.2.4 Le Sous-groupe note que les infrastructures relatives au satellite du SADIS seront conservées au moins jusqu'en 2015. Toutefois, afin de déterminer les besoins futurs de diffusion par satellite, une enquête des États a été entreprise. Les résultats présentés au SADISOPSG/16 furent les suivants : sur 32 répondants, 23 ont exprimé leur désir d'obtenir un service par satellite au-delà de 2015. Pour mieux examiner cette question, et envisager toutes les options (y compris le statu quo), une équipe ad hoc SADISOPSG a été créée pour élaborer des recommandations concernant la nécessité de continuer la diffusion par satellite du SADIS au-delà de 2015, lors de la réunion du SADISOPSG/17. La réunion exhorte les États AFI à répondre à toute future enquête/questionnaire concernant ce sujet pour s'assurer que leurs opinions sont notées et prises en considération.

2.2.5 Il était prévu que le service SADIS FTP soit entièrement remplacé par le service le Service SADIS FTP Sécurisé d'ici novembre 2011 et ainsi retiré du service. En raison de l'acceptation plus lente que prévu du le Service SADIS FTP Sécurisé, le service SADIS FTP sera maintenant retiré en fin novembre 2012. À cet égard, la réunion exhorte les utilisateurs du SADIS à faire des efforts pour migrer vers le Service SADIS FTP Sécurisé avant la fin novembre 2012 ou ils risqueraient de perdre l'accès à la fourniture du SADIS par Internet.

2.2.6 Les participants à la réunion sont ensuite informés que les utilisateurs du SADIS sont encouragés à solliciter et obtenir des comptes WIFS (service de fichiers Internet du WAFS) pour la mise en œuvre de procédures de secours/de contingence en cas de défaillance (ce qui est très improbable) du SADIS (services par satellite et par Internet). Les utilisateurs devraient noter que, bien que l'accès au WIFS dans les États désignés par les Plans Régionaux de Navigation Aérienne d'utiliser le service du SADIS soit autorisé à des fins de secours/contingence, ils doivent tirer leurs principales données du SADIS. Il incombe à l'utilisateur de demander et de négocier un compte WIFS. Le fournisseur du SADIS ne négociera pas ces comptes au nom des utilisateurs. À cet égard, le sous-groupe peut convenir d'encourager les États AFI et les utilisateurs du SADIS à demander des comptes WIFS pour des cas de secours/de contingence.

2.2.7 La réunion a noté que le SADISOPSG/16 a approuvé la proposition d'inviter les fournisseurs de poste de travail à faire réévaluer leur logiciel de visualisation de poste de travail suite à l'introduction récente du GRIB2, du le Service SADIS FTP Sécurisé, et du récent amendement 75 à l'Annexe 3 - *Assistance Météorologique à la Navigation Aérienne Internationale*. Il est prévu que ces évaluations soient effectuées au cours des 6 à 24 prochains mois. Un ensemble de critères d'évaluation plus objectifs a été approuvé par le groupe. Le Sous-groupe exhorte les utilisateurs du SADIS à évaluer lesquels des systèmes répondent le mieux à leurs besoins.

2.2.8 Compte tenu des informations ci-dessus, les participants à la réunion conviennent de formuler la conclusion suivante :

Projet de conclusion 10/xx: Développement du SADIS dans la région AFI

Il est conclu que les États de la Région AFI et utilisateurs du SADIS :

- a) **qui n'ont pas encore mis en œuvre le Service SADIS FTP Sécurisé, essaient d'obtenir les codes d'accès de connexion au Service SADIS FTP Sécurisé auprès de l'État fournisseur du SADIS;**
- b) **prennent des mesures pour obtenir le logiciel de visualisation compatible GRIB2 auprès de leurs fournisseurs de poste de travail;**
- c) **suivent l'évolution des besoins futurs de la diffusion SADIS par satellite au-delà de 2015 et répondent dans les délais à toute enquête/questionnaire sur ce sujet afin de s'assurer que leurs opinions sont notées et prises en compte.**
- d) **demandent des comptes WIFS (Service de fichiers Internet du WAFS) pour une utilisation dans des cas de secours/de contingence ;**
- e) **examinent les rapports d'évaluation des postes de travail publiés afin d'évaluer lesquels des systèmes répondent le mieux à leurs besoins ; et**

- f) **mettent tout en œuvre pour migrer vers le Service SADIS FTP Sécurisé avant fin novembre 2012 ou risquent de perdre l'accès à la fourniture du SADIS par internet.**

3. **Action à entreprendre dans le cadre de la réunion**

Le MET/SG est invité à:

- 1 prendre connaissance des informations contenues dans la présente note,
- 2 statuer sur la décision et la conclusion ci-dessus soumises à l'appréciation du Sous-groupe.
